



ÉCOLE PRIVÉE MIXTE
SAINTE JULE
5 Rue Saint Antoine
10000 TROYES

Tél : 09 50 45 34 19

PHOTO

Année scolaire 20..... / 20.....

Nom / Prénom de l'élève :

Vous accordez votre confiance à l'équipe éducative et nous vous en remercions. Afin de faciliter le travail du personnel administratif, veuillez respecter la procédure ci-dessous.

Procédure d'inscription

Documents légalement obligatoires à compléter et à retourner à l'école.

Il est important de compléter tous les documents, même si certains renseignements vous sont demandés plusieurs fois.

- Fiche de renseignements enfant et parents.
- Autorisation parentale pour les photographies et les sorties scolaires.
- Photocopie du livret de famille (enfant et parents) et l'extrait de l'acte désignant la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation.
- Photocopie du carnet de vaccination.
- Contrat de scolarisation.
- 20 € de frais d'inscription à régler par chèque à l'ordre de l'école Sainte Julie.
- 50 € d'acompte qui constituera une avance sur la scolarité.
- Mandat SEPA si vous souhaitez être prélevé accompagné d'un RIB.

Documents obligatoires à joindre dès que vous les avez :

- Certificat de radiation de l'ancienne école (en fin d'année scolaire).
- Dossier scolaire (à réclamer à l'école précédente en fin d'année scolaire).
- Bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente.
- Attestation d'assurance scolaire (à la rentrée).

Documents à conserver

- Fiche d'information.
- Fiche de rentrée.
- Règlement intérieur de l'école.
- Projet Educatif de l'école et informations pratiques.
- Echancier.
- Dates à retenir.

L'inscription d'un élève ne devient définitive que lorsque le dossier complet a été retourné à l'école

Soyez assurés, Madame, Monsieur, que nous avons à cœur de travailler dans l'intérêt des Enfants qui nous sont confiés.

L'équipe éducative